L'ÉTABLISSEMENT LITTORAL ANTIQUE DE SAINT-MARTIN-LE-BAS À GRUISSAN (AUDE)

FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PROGRAMMEE

dirigée par Guillaume Duperron

La fouille de l'établissement antique de Saint-Martin-le-Bas s'inscrit dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « Les ports antiques de Narbonne », financé par la Région Occitanie, l'Etat et les communes de Narbonne et Gruissan. Il a pour objectif d'explorer plusieurs sites antiques installés sur le littoral narbonnais, susceptibles d'appartenir au vaste complexe portuaire de la colonie romaine de Narbo Martius, capitale de la province de Narbonnaise. Il a permis de mettre au jour un complexe monumental de grande ampleur occupé durant toute l'époque romaine. L'originalité des vestiges et la localisation du site laissent penser qu'il constituait l'un des éléments-clé du système portuaire de Narbonne antique.

L'île Saint-Martin, située à une douzaine de kilomètres au sud-est de Narbonne, représente un point remarquable au cœur des étangs narbonnais. L'établissement antique de Saint-Martin-le-Bas, qui s'étend sur plus d'un hectare, est adossé au versant sud de l'île, à environ 300 m du rivage actuel de l'étang de l'Ayrolle. Les fouilles conduites depuis 2011 ont permis de mettre au jour et d'étudier la partie centrale du site, sur plus de 2000 m².



Vue aérienne générale du site, avec en arrière-plan la lagune et la mer Méditerranée



Vue des fouilles en cours



Localisation de l'établissement de Saint-Martin-le-Bas et des autres sites étudiés dans le cadre des recherches sur les ports antiques de Narbonne



Vue aérienne du complexe à cour centrale en juin 2016. 1 : édifice en grand appareil ; 2 : cour ; 3 : portiques ; 4 : thermes est ; 5 : thermes ouest ; 6 : citernes ; 7 : forge ; 8 : entrepôt

L'établissement se présente comme un vaste complexe architectural de plus de 2000 m², organisé autour d'une grande cour centrale de 380 m², équipée sur trois côtés de portiques d'une largeur de 4 m. L'élément le plus remarquable est un bâtiment construit en blocs monolithiques de calcaire de plus d'un mètre de long. Cet édifice rectangulaire, s'étendant sur 14 x 7,5 m, comportait une élévation importante qui lui donnait certainement un aspect monumental. Il constituait sans doute un bon point de repère pour les navires qui souhaitaient s'engager dans la lagune pour atteindre les ports de la ville. Plusieurs pièces occupaient le rez-de- chaussée du bâtiment, où se déroulaient des opérations commerciales, comme le montrent les objets découverts sur le sol : une balance, des jetons de comptabilité et du matériel d'écriture. Une forge, deux installations thermales et plusieurs citernes font également partie des équipements de ce complexe (voir le panneau suivant).



Le bâtiment en grand appareil et les pièces aménagées dans son sous-sol

Bien que la fouille n'ait encore concerné qu'une partie du site, il est possible de proposer une première interprétation des vestiges découverts. En effet, les éléments recueillis orientent la réflexion vers un établissement étroitement lié au complexe portuaire de Narbonne, dont on connait l'importance économique considérable durant toute l'Antiquité.

La présence d'un édifice en grand appareil et son association avec une vaste cour à portiques sont autant d'éléments généralement attestés dans des espaces publics. La construction d'un complexe d'une telle ampleur, dans une zone isolée et éloignée de la cité, ne peut sans doute s'expliquer que par le rôle que celui-ci occupait au sein du système portuaire narbonnais. L'intensité des trafics commerciaux dans cette zone impliquait nécessairement l'existence de structures spécifiques. La disposition d'une série de pièces autour de la cour centrale semble particulièrement favorable à la réalisation de transactions commerciales et au stockage des marchandises échangées. Ce complexe pouvait également abriter un certain nombre d'activités de services. Ainsi, la relative modestie des deux balnéaires mis au jour témoigne bien de leur caractère avant tout fonctionnel et pratique. On peut penser que la vocation de ces thermes était avant tout utilitaire et répondait à la nécessité de se laver après avoir passé une période en mer.

D'autre part, il convient de souligner la position stratégique occupée par le site, à l'entrée de la lagune. De fait, durant l'Antiquité, il s'agit du premier établissement rencontré par les navires venant de la mer et se dirigeant vers les ports de Narbonne. On peut donc supposer qu'il avait une fonction de contrôle des trafics commerciaux et appartenait à l'infrastructure administrative et douanière de la cité, qui devait être importante puisque l'on sait que des taxes étaient prélevées sur toutes les marchandises transitant par le port.

On pourrait ainsi se trouver en présence d'un établissement public aux fonctions multiples, dont la vocation était à la fois commerciale et administrative et où se seraient déroulées toutes les activités nécessaires au bon fonctionnement de l'un des ports les plus importants de Méditerranée occidentale. Si la poursuite des recherches devait confirmer cette hypothèse le site de Saint-Martin apparaitrait alors comme un élément-clé du système portuaire de Narbonne.